



PROCES VERBAL de la 35^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE L'AVSH
Le 31 mars 2023 à Payerne
(Organisée par la Société de cavalerie de Payerne)

Convocations :

tous les membres du comité (Max Studer, excusé)

les Président(e)s des sociétés

les médaillés 2022

Mme Manuela de Kalbermatten, Présidente de la FER, excusée

M. Damian Müller, Président FSSE, excusé

M. Olivier Sonnay, Syndic d'Oron, excusé

M. Julien Echenard, Délégué au sport associatif vaudois, excusé

M. Olivier Pradervand, ancien Président de l'AVSH

M. Daniel Bezençon, ancien Président de l'AVSH

M. Pierre Gavillet, ancien Présient de l'AVSH

Les délégués AVSH à l'AG de la FER

Sociétés excusées : Club équestre de Villard, Club équestre Leysin et environs, DGM & CR Moudon, DGM & CR Orbe, Horse Club de Bex, Société hippique de la Dôle, Les Cavaliers du Jorat, Club Equestre du Mont-sur-Lausanne, Club Equestre du Nord vaudois, Club Les Ecuries Soleil.

Sociétés absentes : Amicale Equestre Vallée de Joux, AMSIL, Psaro's Horses Club, Iena, Club hippique de Cudrefin, Ecurie du Nozon, Les Cavaliers du Rhône, Les Ecuries de la Tour, Société de dressage de la Côte, Poney-Club des Fantastiques, Pony-club Mottier Chavannes-des-Bois, Ecurie de Cronay, Club Galopinos.

Début de l'Assemblée à 19h50.

Notre Président, M. Dominique Nicod, ouvre l'assemblée et salue la présence de Madame Aurélie Meylan, présidente du Conseil communal de Payerne, Messieurs Pradervand et Gavillet.

Monsieur Nicod demande à l'assemblée d'observer une minute de silence en se levant pour les membres disparus cette année.

Nomination de 2 scrutateurs : Société du Vully et DGM Echallens.

1. APPEL DES SOCIETES

51 sociétés convoquées

10 sociétés excusées

13 sociétés absentes

--

28 sociétés présentes

La majorité absolue est de 20 voix.

Ordre du jour accepté.

2. PROCES-VERBAL DU 25 mars 2022

Le procès-verbal est disponible sur internet, sur le site de l'AVSH (www.avsh.ch).

Ce procès-verbal est accepté.

3. RAPPORT DU PRESIDENT

M. Dominique Nicod donne lecture de son rapport :

- 2022 fût une année de compétition et d'entraînement presque normale. Lors de la séance des dates en automnes 45 concours ont été annoncé pour la saison 2023. Encore une lacune à combler, le dialogue entre les organisateurs. Le calendrier est coordonné en octobre au niveau de la FER, celui-ci est présenté par le président pour éviter au maximum les collisions de dates. Il demande que les organisateurs s'appellent en cas de problème le comité de l'AVSH ne peut pas tout gérer et le calendrier en ligne présenté lors de cette assemblée. Le président remercie les sociétés qui mettent tout en œuvre pour organiser des manifestations.

5. RAPPORT DU CAISSIER ET DES VERIFICATEURS DE COMPTES

- Notre caissière, Mme Elodie Gallay, informe que 50 sociétés ont été facturées en 2022. Facturation de 20'000.- malheureusement les cotisations ne sont pas encore toutes acquittées.
- Les cotisations versées auprès de la FER s'élèvent à CHF 5'608.00, plus une retenue de 20% sur notre franc de base de CHF 4'784.05 soit un total de CHF 10'392.05.
- Les cotisations versées auprès de la FSSE s'élèvent à CHF 11'216.00
- Selon les demandes reçues par les sociétés dans les temps... ou presque... l'AVSH a reversé un montant total pour les subsides courant 2022 de CHF 48'718.50
- Au 31.12.2022 nous avons sur notre compte Raiffeisen un montant de CHF 141'716.59 ce qui signifie une augmentation de notre capital propre de CHF 29'279.90 par rapport à nos comptes 2021. Cela s'explique par le fait que le comité a décidé pour cette année encore de bloquer les demandes de subsides à CHF 2'000.00 par société comme réglementé, ne sachant pas exactement les retours que nous aurions du Franc de base de la fédération toujours décalé et donc correspondant encore à la période COVID. Toutefois, le but de l'AVSH n'étant pas de s'enrichir, il a déjà été décidé pour 2023, concernant les subsides 2022, de les verser à 120% à savoir CHF 2'400.00 par société au maximum.
- Elle informe que les comptes 2022 sont à disposition pour consultation.

- Lecture est faite du rapport par les vérificateurs des comptes de la société de Cavalerie de Payerne : les comptes se sont révélés exacts et les réponses données par la caissière adéquates. Le bilan et les résultats correspondent à la comptabilité. Les vérificateurs recommandent à l'Assemblée d'accepter ces comptes.

6. ACCEPTATION DES COMPTES ET DECHARGE AU COMITE

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

7. NOMINATION DES VERIFICATEURS POUR 2023

Se sera la société de l'AVSH Pied du Jura qui s'acquittera de cette tâche pour 2023. Au vu de la présidence de notre caissière, elle propose que quelqu'un peut être présent. Laure Bavaud sera présente afin qu'il n'y aille pas de quiproquo lors de cette vérification.

L'assemblée générale 2024 se tiendra le vendredi 22 mars 2024.

8.RAPPORT DES DICASTERES

Mme Emilie Crelier - ATTELAGE

- En 2022, sur le territoire Suisse, 35 concours d'attelage ont eu lieu (promotions CH comprises) et trois ont eu lieu dans notre canton (Aigle, Orbe, Payerne). Merci à ces organisateurs et aux participants. Equissima a organisé une épreuve de démonstration de Derby. Merci à eux car 7 meneurs vaudois ont pu représenter ainsi notre discipline.
- La journée des jeunes meneurs, organisée par la FER et gratuite pour les jeunes de 8 à 25 ans, s'est déroulée au Centre Equestre de Sévery. Pas moins de 40 jeunes participants ont pu profiter des conseils de meneurs qualifiés lors d'un cours privé pour les plus expérimentés ou en initiation pour ceux qui découvraient le monde de l'attelage.
- Le championnat Suisse s'est déroulé à Bern au NPZ. Plusieurs romands y ont participé. C'est notre vaudoise Sandra Chardonnens qui décroche une médaille d'argent à deux poneys. Félicitations !
- Une semaine après, la finale Romande a eu lieu au Mont-de-Coeuve dans le canton du Jura. Deux vaudoises montent chacune sur leur podium respectif. Il s'agit de Katia Monnier-Maret, médaille de Bronze à un cheval MS et Sandra Chardonnens, médaille d'or à deux poneys. Bravo à ces deux meneuses !
- Les amateurs de rallyes attelés ont pu profiter de l'organisation des trois rallyes sur le canton de Vaud. La Société Vaudoise d'Attelage, le rallye AVSH organisé par le Club Equestre du Nord Vaudois et le derby du Papet à Romainmôtier. Merci également aux organisateurs !
- Pour 2023, j'ai repris le poste de déléguée attelage au sein de la Fer. Une journée des jeunes meneurs est déjà planifiée à Sévery pour le 30 avril. Il y a déjà une trentaine d'inscriptions. Parlez-en à vos sociétés, je rappelle que la journée est offerte aux jeunes de 8 à 25 ans !
- 40 concours en Suisse sont annoncés dont deux concours sur terre vaudoise, Aigle et Orbe. Equissima propose à nouveau un derby comme l'an dernier. La

finale Romande aura lieu à Avenches organisée par le canton de Fribourg. Le championnat Suisse aura lieu à Frauenfeld le même week-end que les Finales Promotions CH à Avenches.

- Grande nouveauté pour 2023, le championnat Vaudois d'attelage AVSH ! il se déroule sur la saison de concours, avec un barème de point selon les épreuves. Chaque meneur vaudois BLMS doit me faire parvenir ses résultats avant le 31 décembre. Le podium et la remise des médailles auront lieux lors de l'AG 2024. Le règlement sera en ligne sur le site AVSH. Et pour plus d'information, merci de prendre contact avec moi.
- N'oubliez pas que l'AVSH propose des subsides pour l'organisation de cours et de manifestation. Cela motivera peut-être les sociétés à l'organisation de manifestation pour nos meneurs !
- Je reste bien évidemment à disposition si vous avez des questions ou des propositions concernant l'attelage dans notre canton.

Mme Martine Loertscher - DRESSAGE

- Diverses informations sur les concours à venir ont été données et remercie les organisateurs des manifestations. Elle a également informé le déroulement de cours organisé par l'AVSH et les informations seront transmises en temps utile sur le site internet de l'AVSH.

M. David – SAUT et Chevaux CH - Poneys

- Il félicite tous les cavaliers de l'AVSH car ils ont brillé en 2022. Il remercie également le manège d'Yverdon pour l'organisation des championnats vaudois.
- Il remercie les organisateurs de concours pour l'implication pour les concours et ça fait chaud au cœur.
- Championnat vaudois à bassins avant dernier week-end de septembre.
- Championnat romand 2024 seront organisé par le canton de vaud. Les démarches sont déjà entreprises pour trouver un lieu.
- Le brevet des cavaliers est un sujet qui préoccupe mais cela avance un gentiment mais le comité ne lâche rien.
- Annonce de réadaptions des règlements jusqu'à 110 pas de restrictions points jusqu'à 18 ans. Poneys pas de restriction jusqu'à 135 cm pour autant que la mention « poney » soit faite lors des inscriptions. Complément d'amandine 100 et 110 celui qui a le plus de moins de points entre cheval et cavalier c'est celui-là qui fait foi, effectif depuis le 1^{er} janvier 2023.

M. André Jordan - EQUITATION D'EXTERIEUR

- Il y a beaucoup de demande par rapport à l'AVIC par rapport à certains problèmes rencontré dans les communes.
- Rallye manque à l'agenda mais celui de l'AVSH est toujours là
- Boulogne sur mer en 24h 8 attelages vaudois sur cette épreuve.
- Au niveau de l'éthique il faut la respecter par rapport à certaines organisations toujours respecter son animal et les règles.

Mme Marinette Charlet - PRESSE

- Rien ne change, les organisateurs aiment avoir des articles dans les journaux mais il manque de correspondant. Elle propose une publicité dans le CR ou le journal local.
- Les journaux ont des problèmes financiers il faut les soutenir. Abonnez-vous par exemple au Cavalier Romand. Les chroniqueurs ne brillent pas dans la lumière mais accueillez-les avec de l'amitié.

9. Election du comité

- Le comité repart pour une année. L'assemblée les applaudit pour cette future année.

10. Fédération Equestre Romande

- Les délégués de l'AVSH ont participé à l'AG de la FER 2023, ils donnent lecture de leur rapport et se tiennent à disposition des membres présents pour répondre à d'éventuelles questions à la fin de l'assemblée.

Compte rendu de l'assemblée générale 2023 de Fédération Equestre Romande :

Le 17 mars dernier à IENA, la FER a tenu son assemblée générale.

La présidente, Manuela De Kalbermatten, a ouvert cette assemblée en rendant un hommage aux gens qui sont décédés durant cette année.

Pour débiter son rapport, la présidente a tout d'abord signalé que 2022 a été riche en événements. Elle a mis l'accent sur la nécessité pour tous les clubs de motiver leurs adhérents afin de bénéficier d'avantages de bénévoles. En effet la FER est fort de constater que pour de nombreux organisateurs de concours un manque de bénévoles se fait fortement ressentir ce qui nuit considérablement à l'organisation de manifestations. De plus elle a souligné l'intention de la FER de poursuivre son mouvement visant au respect du cheval. La présidente termine son rapport en remerciant le comité pour son travail et se réjouit d'aborder cette nouvelle saison sereinement.

Côté finances, la trésorière a présenté les comptes de manière simple et précise à l'aide de graphiques facilitant la vue d'ensemble. Les vérificateurs ont ensuite attesté de la bonne tenue des comptes et ceux-ci ont été acceptés.

Chaque dicastère a relaté ses activités et principalement salué ses champions 2022. Concernant le concours complet, il est constaté qu'un manque cruel de bénévoles reste à déplorer, compte tenu de l'aspect pluridisciplinaire du concours complet, le nombre de bénévoles nécessaire est conséquent de plus il est souligné qu'un grand manque de juge pour le dressage est constaté. Mr Livet, responsable du dicastère a également mentionné un certain besoin de soutien au sein du dicastère du Concours Complet, avis au désireux de s'investir au sein de la FER pour le Concours Complet. Le dicastère

Dressage a lancé depuis cette année des journées de la jeunesse qui rencontre du succès, en espérant pouvoir en organiser d'avantages par la suite.

Puis tous les rapports des dicastères ont été adoptés en même temps. Le budget présenté n'a pas soulevé d'oppositions.

Le comité a été réélu avec succès !

Pour le point calendrier il a été précisé que les annonces des dates de concours 2024 devrons être faites avant le 15 Septembre 2023.

Au point des divers, notre délégué Jérémy Goumaz a pris la parole afin de faire connaître notre position sur certains points. Premièrement Jérémy a énoncé notre mécontentement sur le système des Diplômes/Brevets et notamment du manque de départ qui est constaté pour les épreuves Brevet lors de nos manifestations, la FER nous a entendu et nous certifie qu'ils travaillent auprès de la FSSE mais que malheureusement cela prend du temps. Ensuite Jérémy a évoqué l'aspect contraignant de du dépôt de passeport une heure avant chaque épreuve de libre au style, la FER est en accord avec nous et ne comprennent pas cet aspect systématique et surtout réservé aux libre aux styles, ils font également leur possible pour faire bouger les choses. Puis Jérémy aborde le sujet de la limitation de points, vifs débats sur lequel la FER nous a notifié que malheureusement la partie Suisse alémanique est très attachée à ce système et que la FER fait son possible également pour faire évoluer les choses. La FER nous a également notifié que des postes de bénévoles étaient à pourvoir au sein de la FSSE dans toutes les disciplines et que la représentation romande était peu présente, si nous souhaitons faire bouger les choses il nous fait des voix et du monde au sein de ces postes de bénévoles. Le délai pour postuler est le 31 mars, donc avis aux intéressés vous avez la nuit pour postuler.

Enfin les responsables des dicastères ont invité les lauréats Romands 2014 à venir retirer leur « Mérite FER » et participer à la séance photos incontournable.

Nous souhaitons vous faire part de nos interrogations quant à notre rôle de délégués lors de l'Assemblée de la FER. Nous avons le sentiment que notre intervention, après plus de deux heures d'assemblée, ne sert qu'à prolonger une séance déjà bien trop longue, à laquelle une grande partie des participants ne sont autres que les méritants (parmi eux, beaucoup des enfants) qui, soyons honnêtes, se fichent pas mal des problèmes que nous avons à rapporter. Nous sommes la seule association cantonale à vouloir prendre la parole à cette assemblée et nous nous permettons de mettre en doute l'impact que nos remarques peuvent avoir lors de cette assemblée qui semblent se répéter avec les années et la marge de manœuvre de la FER, selon sa présidente Manuela de Kalbermatten, n'est pas immense.

Nous espérons que ces quelques remarques peuvent être le début d'une réflexion sur le rôle à jouer des délégués de l'AVSH à l'assemblée de la FER et nous nous réjouissons d'avoir un retour de votre part.

Pour les délégués de l'AVSH à la FER, Kevin Guttmann

11. DIVERS

- Rallye AVSH organisé par Les Cavaliers du Jorat le 29 octobre 2023.
- Les statuts vont être révisés cet été et le président demande à ce que les sociétés soient présentes lors de la prochaine AG afin d'en prendre connaissance. Il avance le fait que les sociétés doivent être présentes afin de toucher les subsides.
- Cercle hippique de la Côte remercie le Président pour les contacts pour les dates du concours et du soutien pour la société.
- La société DGM Menthe annonce qu'ils ont dû annuler les concours de dressage car une autre société faisait les mêmes épreuves. Madame Loertscher annonce qu'elle a pris contact avec Menthe mais son contact est resté vain. Et le problème est de discussion entre les sociétés. Le Président demande à ce qu'une discussion soit faite pour l'avenir.
- Coup de pub DGM Oron organise un championnat de 120-125 sur herbe et demande si des sociétés sont intéressées pour se grouper avec eux.
- Madame Aurélie Meylan remercie pour l'invitation et des festivités et présente la commune de Payerne.
- Présentation du calendrier sur le site internet.
- Madame de Rham Betina les règlements sont publiés sur le site du IENA elle vous invite à aller sur le site en prendre connaissance.
- Madame Maire DGM Echallens trouve dommage que les petites sociétés se voient réduire leurs épreuves et annuler leurs concours et demande à ce que le soutien des petites sociétés soit fait en s'inscrivant aux petits concours.
- Présentation du calendrier sur le site de l'AVSH pour TOUTES activités qui se font autour du cheval officiels et amicales.
- M. Jordan présente les problèmes entre les trottoirs/chemins pour le manque de respect de certains cavaliers et que tout le sport soit englobé. L'AVIC représente les cavaliers vaudois auprès des communes.
- Prochaine Assemblée Générale en 2024 : sera organisée par la société de l'AVSH du Pied du Jura.

21h07. Fin de l'assemblée.

Mérites 2022 :

Saut :

- Cahill Eddie
- Aurélie Ritz
- Lola Brunet
- Jenaé Pittet
- Anina Kummer
- Julie Maire
- Romane Maire
- Christine Rochat
- Stéphanie Despont
- Janick Herren
- Chrisitan Tardy
- Zoé Brunet
- Nikita Gavin
- Emmanuel Cossy
- Célia Décombaz

Dressage :

- Marion Schoettker
- Rebecca Bertholet
- Marie Manegold
- Marie Carrel
- Céline Eugster Kilcherr
- Bérangère Nicod
- Marie Blocks
- Laure Egli

Attelage :

- Chardonnens Sandra
- Katia Monnier-Maret